

d'État aux Affaires extérieures. Les députés et tous les Canadiens ont été fiers d'apprendre que M. Chester Ronning avait entrepris une mission en Extrême-Orient comme envoyé spécial du gouvernement. Comme M. Ronning est revenu au Canada et qu'on annonce qu'il a participé à des réunions à Hanoï et à Saigon, le ministre peut-il nous éclairer sur ces nouvelles et nous dire quel a été le succès de sa mission?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, mon honorable ami se souvient que la semaine dernière, une question dans le même sens m'a été posée par le député de Chapleau (M. Laprise) et que je l'ai alors prié de ne pas insister pour une réponse immédiate. Il ne fait aucun doute que le gouvernement canadien, de concert avec les autres gouvernements de la Commission internationale de contrôle, étaient préoccupés de savoir si oui ou non, dans l'opinion des pays intéressés, la Commission pourrait participer aux efforts visant à faciliter des négociations. M. Ronning fera au moment opportun, son rapport au gouvernement. Il n'y a rien de plus à ajouter.

M. W. B. Nesbitt (Oxford): J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il nous dire si M. Ronning pourra comparaître devant le comité des Affaires extérieures de la Chambre qui se réunira probablement sous peu, même si M. Ronning doit témoigner à huis clos.

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, la visite de M. Ronning à Saigon et à Hanoï, n'était évidemment pas un voyage d'agrément. Mon honorable ami comprendra que, pour atteindre les objectifs fixés, il faut choisir le moment de révéler le sens de nos efforts, mais ce n'est pas le moment.

M. Nesbitt: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. L'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures n'a peut-être pas entendu ma question. Je lui ai demandé s'il serait possible à M. Ronning de comparaître à une réunion à huis clos du comité des Affaires extérieures de la Chambre.

L'hon. M. Martin: A mon avis, ceci n'est pas désirable pour le moment.

LA RECONNAISSANCE POSSIBLE DE LA RÉPUBLIQUE DE CHINE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. R. Schreyer (Springfield): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures? Il

y a plusieurs jours, dans une réponse écrite à une question demandée par le député de Sherbrooke, le ministre a employé les mots suivants, et je les cite:

Le gouvernement canadien continue de reconnaître le gouvernement de la République de Chine à son siège actuel du gouvernement.

Le ministre pourrait-il me dire si par ces mots il voulait laisser entendre que le gouvernement canadien envisageait l'existence de deux Chines?

M. l'Orateur: A l'ordre. Il faudrait, je crois, porter cette question au *Feuilleton*.

[Plus tard]

M. Schreyer: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une autre question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures? Je voudrais demander au ministre ce qu'il entend quand il dit que le Canada a reconnu la République de Chine, mais seulement à son siège actuel de gouvernement?

M. l'Orateur: A l'ordre. Cette question ne peut être posée, à mon avis, sous cette forme.

[Français]

QUESTION RELATIVE À L'ATTITUDE DE LA FRANCE AU SEIN DE L'OTAN

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Martial Asselin (Charlevoix): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Peut-il dire à la Chambre s'il y aura bientôt une réunion des pays membres de l'OTAN pour étudier la récente prise de position de la France, relativement à cet organisme?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Oui, monsieur le président, nous avons eu des consultations avec nos alliés. Une réunion se tient actuellement à Paris; il y en aura une autre vendredi, et nous sommes continuellement en contact avec les intéressés.

[Traduction]

L'OTAN—LA PROPOSITION VISANT À PLACER LES TROUPES CANADIENNES SOUS LE COMMANDEMENT DE LA FRANCE

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Je l'ai interrogé hier à propos de la note envoyée par le président de Gaulle aux différents pays